

SÉLECTION pour l'ENTRÉE en FORMATION PRÉPARATOIRE au DIPLÔME D'ÉTAT d'AIDE-SOIGNANT

Rentrée septembre 2021
Rentrée mars 2022

Nombre de places TOUS CURSUS = 120
Nombre de places TOUS CURSUS = 120

(dossier pouvant être soumis à modifications à tout moment, en cas de parution de nouveaux arrêtés)

Modalités de sélection en CURSUS COMPLET et en CURSUS PARTIEL

L'admission se fera par le seul examen du dossier conformément à l'arrêté du 07/04/2020 pour la rentrée de septembre 2021, pour la rentrée de mars 2022 les candidats seront informés en temps utiles.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041789610&dateTexte=&categorieLien=id>

L'accès à la sélection est sans condition de diplôme, la seule condition est que les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

Quels que soient vos titres ou diplômes, les modalités de sélection sont identiques pour tous, les dispenses de certains modules seront validées dans un second temps.

La formation, une fois admis en cursus complet ou partiel, peut se faire en parcours classique, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Pour la rentrée de septembre 2021

Date limite de dépôt des dossiers

Jeudi 10 juin 2021

Pour la rentrée de mars 2022

Date limite de dépôt des dossiers

Lundi 17 janvier 2022

TOUT DOSSIER PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE ou
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

Pour la rentrée de septembre 2021

Date des résultats d'ADMISSION

Vendredi 25 juin 2021

Affichage des résultats à l'institut, par courrier individuel

Pour la rentrée de mars 2022

Date des résultats d'ADMISSION

Vendredi 11 février 2022

Affichage des résultats à l'institut, par courrier individuel

DOSSIER d'INSCRIPTION SELECTION 2021

DOCUMENTS à FOURNIR (cf. article 6 de l'arrêté du 07/04/2020)

Inscription sélection septembre 2021 et mars 2022

(dossier pouvant être soumis à modifications à tous moments, en cas de parution de nouveaux arrêtés)

- a) Un chèque de 30€ correspondant aux frais de sélection (montant régional de référence)
- b) La fiche d'inscription jointe ci-dessous
- c) La photocopie d'une pièce d'identité recto-verso ou la photocopie du passeport pages 1 à 3
- d) Votre curriculum vitae
- e) Votre lettre de motivation manuscrite
- f) Un document manuscrit relatant au choix :
 - une situation personnelle vécue
 - une situation professionnelle vécue
 - votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- g) Selon la situation du candidat :
 - ↳ copie du baccalauréat ou relevé de notes et dossier scolaire avec résultats et appréciations ou bulletins scolaires
 - ↳ attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et recommandations des employeurs
- h) Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation
- i) La photocopie des diplômes obtenus niveau IV, ou niveau V dans le domaine Sanitaire et Social ou tout autre diplôme
- j) DEAP-DEA-DEAVS-MCAD-DEAMP-DEAES-TPVF-BAC PRO ASSP-BAC PRO SAPAT

Vaccinations obligatoires : DTP, Hépatite B, arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé). Veillez à être à jour dans vos vaccins ou à débuter les vaccinations dès à présent.

Nous restons à votre disposition pour vous informer de préférence par mail à sei@santestifas.fr ou par téléphone au 03 83 35 00 67

Pour les pièces à joindre au dossier privilégiez l'envoi par courrier postal, par dépôt dans la boîte aux lettres ou par mail à sei@santestifas.fr

FICHE D'INSCRIPTION à la SÉLECTION 2021
A compléter et à rendre à l'ifas avec les documents demandés ci-dessus
CURSUS COMPLET et CURSUS PARTIEL
(dossier pouvant être soumis à modification à tout moment, en cas de parution de nouveaux arrêtés)

Sélection rentrée Septembre 2021

Sélection rentrée Mars 2022

Coordonnées

- Cadre réservé à l'administration
- Date de réception du dossier :
- Inscription validée :
 Oui
 Non
- Motif :
- Fiche inscription
- CNI
- PF
- TS+-PE
- C1
- PI Fin validité
- CV
- Lettre motivation manuscrite
- Situation manuscrite
- Diplôme
- Attest travail
- A contacter
 apprentissage
 contrat de pro

Sexe : F M

Nom de naissance : Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

Code postal - Ville :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Email :

Informations complémentaires

Dernier diplôme obtenu :

Année d'obtention :

Pour suivre la formation en CURSUS PARTIEL, cochez ci-dessous votre diplôme :

DEA obtenu le

DEAVS – MCAD obtenu le

DEAMP obtenu le

DEAES avec la spécialité mentionnée obtenu le

TPAVF obtenu le

BAC PRO ASSP obtenu le

TERMINALE ASSP en cours

BAC PRO SAPAT obtenu le

TERMINALE SAPAT en cours

Pour les candidats en terminale BAC PRO ASSP et SAPAT, l'entrée en formation en cursus partiel est soumise à l'obtention du Baccalauréat, en cas de non obtention la formation se fera en cursus complet.

Aucune entrée en formation ne pourra se faire en cursus complet pour les candidats titulaires d'un diplôme permettant l'accès à la formation en cursus partiel.

Coût de la formation

CURSUS COMPLET classique	6 200€	Financement possible par la Région Grand Est, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation
CURSUS PARTIEL classique DEAP,DEA,DEAVS-MCAD, DEAMP,TPAVF, DEAES, BAC PRO ASSP ou SAPAT	5 000€	Financement possible par votre Compte Personnel de Formation et Pôle Emploi, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation
CURSUS COMPLET ou PARTIEL en APPRENTISSAGE	CC=6 200€ CP=5 000€	Coût pris en charge par le CFA
CURSUS COMPLET ou PARTIEL en CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	CC=6 200€ CP=5 000€	Coût pris en charge par employeur

Financement de la formation envisagé en cas d'admission :

Région Grand Est

CPE + Pôle Emploi, pour information : <https://www.mon-compte-formation.fr>

N° de Demandeur d'emploi :

Employeur

Coordonnées :

Formation continue professionnelle

Coordonnées de l'organisme :

TRANSITION PRO, pour information : <https://www.transitionspro-grandest.fr>

Ne sait pas

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ifas à l'adresse suivante : sei@santestifas.fr

La Région Grand Est peut être contactée à l'adresse suivante : ffs@grandest.fr

(dossier pouvant être soumis à modifications à tout moment, en cas de parution de nouveaux arrêtés)

Formation par le biais de l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Dans les 2 situations, vous devez impérativement avoir été admis à entrer en formation c'est indispensable.

Il faudra que vous trouviez un employeur qui peut-être celui avec lequel vous êtes déjà en contrat en CDD.

Votre formation alternera cours, stage et période de travail chez l'employeur.

APPRENTISSAGE <https://www.santestcfa.fr>

Si vous avez moins de 30 ans, et que vous êtes intéressé(e) par l'**apprentissage** merci de cocher la case nous vous contacterons. Ci-joint une plaquette du CFA pour information.

Je suis intéressé(e) par la formation AS en contrat d'apprentissage

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Vous avez plus de 30 ans, et vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

Si vous êtes intéressé(e) par le **contrat de professionnalisation** merci de cocher la case nous vous contacterons.

Je suis intéressé(e) par la formation AS en contrat de professionnalisation

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.

Date :

Signature :

(dossier pouvant être soumis à modifications à tout moment, en cas de parution de nouveaux arrêtés)